



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE  
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU  
CANTON DE GIF-SUR-YVETTE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
SÉANCE DU 21 MAI 2024**

Date de convocation : 17 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mai à 20 heures et 30 minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le 17 mai 2024, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire.

Etaient présents :

M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire, M. Serge BLIN, Mme Sophie, CAMPISCIANO  
Mme Françoise BALTHAZARD, Adjointe au maire, M. Zaïme ALI-BELHADJ, M. Pascal  
AMBROISE, Mme Pascale BEAUCHENE, M. Valentin BLOT, Mme Dominique GUILLAN,  
Mme Martine MONTARON, M. Rémi JEANNOT, M. Benoit JULIENNE, conseillers  
municipaux

Représentés :

Mme Marie-France LAUNET par Mme Sophie CAMPISCIANO,  
Mme Sandrine MOURET par M. Pierre-Alexandre MOURET  
M. Claude PREVOST par M. Zaïme ALI-BELHADJ

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Mme Martine MONTARON

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Pouvoir : 3

**2024-05/31**

**OBJET : Dénomination de la salle de spectacle : Espace Stéphane GUÉRAULT**

**Rapporteur : Marie-France LAUNET représentée par Sophie CAMPISCIANO**

Exposé :

Lors de la rénovation des bâtiments de la ferme de la commanderie, l'achèvement des travaux s'est conclu par l'inauguration d'une salle de spectacle sans création de nom spécifique.

Un musicien de Jazz de renommée internationale est domicilié sur la commune depuis plus de 60 ans et a fait régulièrement profiter les habitants de ses talents d'artiste.

Accusé de réception en préfecture  
091-219105384-20240521-2024\_05\_31-DE  
Date de télétransmission : 29/05/2024  
Date de réception préfecture : 29/05/2024

Un collectif de citoyens a proposé le projet de baptiser la salle de Spectacle « Espace Stéphane Guérault », avec son autorisation.

Il est proposé au conseil municipal de baptiser cette salle de spectacle « Espace Stéphane Guérault ».

**DELIBERATION :**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Articles L.2121-29 et L2122-22,

**VU** l'avis du comité consultatif Vie Culturelle du 22 avril 2024

**VU** le bureau municipal du 14 mai 2024,

**CONSIDÉRANT** la création d'une salle de spectacle dans l'enceinte de la Ferme de la commanderie inaugurée en 2012 en présence de Monsieur Stéphane Guérault,

**CONSIDÉRANT** la présentation d'un projet de dénomination de la salle de spectacle en l'honneur de Monsieur Stéphane Guérault, musicien de jazz de renommée internationale habitant sur dans la commune depuis plus de 60 ans,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à la majorité des voix avec deux voix contre (Martine MONTARON et Pascale BEAUCHENE) et quatre abstentions (Françoise BALTHAZARD, Serge BLIN, Dominique GUILLAN et Benoit JULIENNE),**

- **DECIDE** que la salle de spectacle, située dans l'enceinte de la Ferme de la Commanderie, sera dénommée officiellement « Espace Stéphane Guérault »,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire,
- **CHARGE** le Maire de communiquer aux administrations concernées cette nouvelle appellation.

Publié sur le site de la commune

  
La secrétaire,  
**Martine MONTARON**

Fait et délibéré à Saint-Aubin,  
Le 21 mai 2024

  
Le Maire,  
**Pierre-Alexandre MOURET**

*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification.  
Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification.*

Accusé de réception en préfecture  
091-219105384-20240521-2024\_05\_31-DE  
Date de télétransmission : 29/05/2024  
Date de réception préfecture : 29/05/2024